



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LI120000831

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences du vivant

Présentation de la mention

La mention Sciences du vivant proposée par l'Université de Limoges est une formation générale qui couvre tous les grands domaines de la biologie actuelle. Elle comporte 7 parcours, allant de la biologie moléculaire à la biologie des organismes : Biochimie, Biologie moléculaire et cellulaire, Génétique ; Biologie et Chimie de l'environnement ; Biologie cellulaire et physiologie ; Biologie générale, Sciences de la Terre et de l'Univers ; Biologie des organismes et des populations ; Biologie et Chimie du médicament ; Médicaments-Santé-Distribution. En particulier, les 2 derniers parcours cités sont nouveaux et permettront aux diplômés une poursuite d'études dans les métiers de la santé et du médicament. La première année est un portail pluridisciplinaire, où sont notamment enseignées toutes les bases scientifiques, mathématiques, chimiques et physiques dont un étudiant en biologie a besoin. La spécialisation dans les différents parcours est très progressive, et se dessine au cours de la 2^{ème} année. Cette mention de licence, par ses nombreux parcours, est une préparation pour l'intégration de nombreux master qui permettront aux candidats de s'orienter, à l'échelle nationale, vers toutes les spécialités possibles des domaines des sciences du vivant.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (moyenne sur les dernières années)	± 180
Nombre d'inscrits en L2	± 130
Nombre d'inscrits en L3	± 100
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	37 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	17 %
% d'abandon en L1	37 %
% de réussite en 3 ans	57 %
% de réussite en 5 ans	87 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Sciences du vivant est une mention de licence très bien structurée qui propose, après une première année qui est un véritable portail Sciences de la vie et de la santé, la seule offre régionale pour poursuivre des études dans le domaine des sciences de la vie. La mention propose 7 portails, qui sont tous très bien différenciés et dont les



spécificités respectives justifient pleinement leur existence. Ces sept parcours - Biochimie, Biologie moléculaire et cellulaire, Génétique ; Biologie et Chimie de l'environnement ; Biologie cellulaire et physiologie ; Biologie générale, Sciences de la Terre et de l'Univers ; Biologie des organismes et des populations ; Biologie et Chimie du médicament ; Médicaments-Santé-Distribution - permettront aux étudiants d'accéder à la plupart des spécialités de master des mentions en sciences du vivant et de la santé à l'échelle nationale. C'est donc un champ d'insertion professionnelle extrêmement vaste qui s'ouvre aux futurs diplômés. Les débouchés professionnels des étudiants et les compétences qu'ils devront acquérir pour pouvoir prétendre y accéder sont très bien décrits dans le dossier, et sont au cœur du dispositif. L'équipe pédagogique de cette formation présente un projet très abouti et bien structuré. La communication vers les lycéens est très dynamique : en particulier, des actions sont menées pour que le choix d'une filière universitaire dans une université à proximité ne soit pas un choix de facilité, mais réponde à une véritable orientation professionnelle. Des actions de valorisation vers les milieux professionnels sont entreprises. Deux points sont cependant à améliorer : l'ouverture internationale et le suivi du devenir des diplômés.

- Points forts :
 - Une structuration cohérente riche, et équilibrée.
 - Une équipe pédagogique bien structurée, avec des objectifs clairs et un pilotage très efficace.
 - L'existence d'un stage obligatoire en L3.
 - Une approche par compétences.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Le devenir des diplômés devrait être suivi avec une attention renforcée. En effet, de très nombreux étudiants quittent l'établissement après la licence ; l'articulation avec les formations de master n'est donc pas des plus aisées. Une évaluation de la formation par d'anciens diplômés serait sans doute une information plus pertinente que dans des établissements où les étudiants poursuivent leurs études en master en restant sur place. La mobilité internationale devrait être plus fortement encouragée.